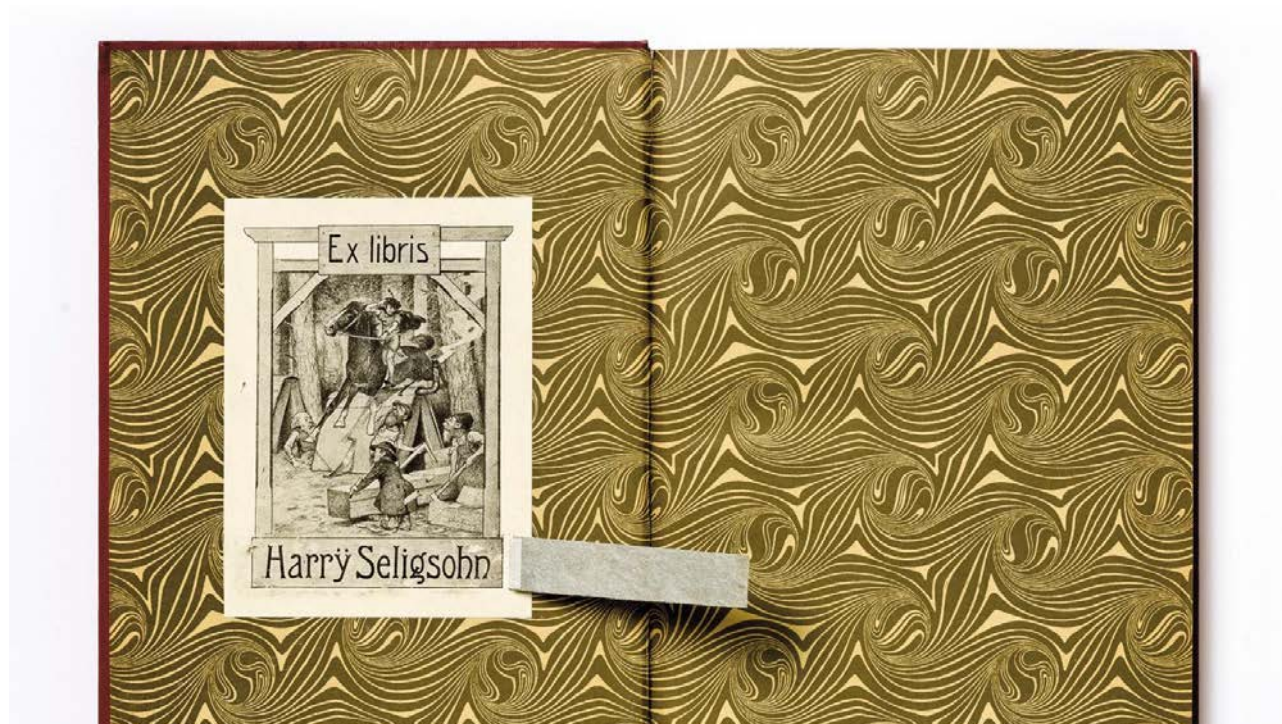


Livres spoliés : « L’effarante dispersion »

LA GAZETTE DROUOT - Le 07 janvier 2021, par Camille Noé Marcoux

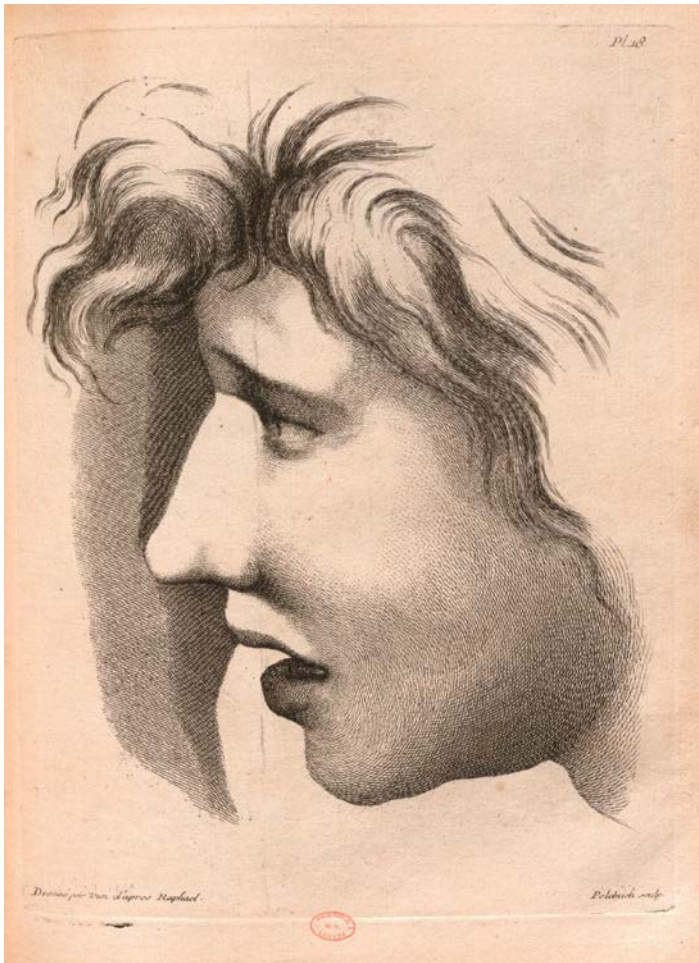
Les objets mobiliers et œuvres d’art n’ont pas été les seules victimes des spoliations opérées pendant la Seconde Guerre. Les livres sont également concernés, et à une échelle autrement plus considérable.



Ex-libris d’Harry Seligsohn et bandelette de papier masquant son nom, décollée en 2020 lors du travail d’identification des livres spoliés. Livre : Karl Voll, Memling : Des Meisters Gemälde in 197 Abbildungen, Stuttgart, Leipzig, 1909. Paris, bibliothèque de l’INHA, fonds BCMN, 4 D 0229 (14). Livre entré dans les collections de la BCMN par don de la direction des Musées nationaux en 1946.

© INHA/Photo Michaël Quemener

Les chiffres sont éloquentes. Si les spécialistes estiment à 100 000 le nombre d’objets culturels et de biens mobiliers volés entre 1940 et 1945 en France, celui des livres, spoliés à des milliers de bibliothèques privées et à plusieurs centaines de bibliothèques associatives, pourrait quant à lui représenter entre 5 et 10 millions, sur un total de 12 millions de livres pillés et déplacés dans l’Europe entière, selon Martine Poulain. Dans l’immédiat après-guerre, 60 000 objets sont revenus d’Allemagne en France, mais pas plus de 2 millions de livres furent effectivement récupérés à la fin des années 1940, soit à peine 20 % des volumes pillés sous l’Occupation. Entre 1945 et 1950, une sous-commission des livres de la Récupération artistique a été mise en place, dirigée par l’historien et membre de l’Institut de France Camille Bloch et organisée par la bibliothécaire Jenny Delsaux qui, dans ses souvenirs en 1976, évoque cette «effarante dispersion des ouvrages». En cinq ans, cette sous-commission, pour laquelle travaillent six bibliothécaires, quarante-deux collaborateurs-trieurs, quatre magasiniers et quatre dactylographes, permet de restituer au moins 380 960 ouvrages spoliés à leurs anciens propriétaires particuliers ou ayants droit.



Joseph-Marie Vien d'après Raphaël, planche n° 18 de la Méthode pour apprendre le dessin par Charles-Antoine Jombert, eau-forte et burin, Paris, 1755. Paris, bibliothèque de l'INHA, fonds BCMN, Res 4 D 0624.

Des chiffres vertigineux

À côté de ces restitutions de l'immédiat après-guerre, cette même sous-commission des livres a réalisé des attributions, pour d'autres ouvrages spoliés et récupérés, à des prisons (environ 24 000), à l'Armée du salut (environ 4 000) ainsi qu'à des bibliothèques publiques et associatives touchées par la guerre (environ 560 500). Mais le vertige des chiffres commence réellement à partir de 1949, date à laquelle une commission de choix fut établie pour répartir en dépôt 15 450 ouvrages sans propriétaires identifiés parmi plusieurs bibliothèques attributaires, notamment parisiennes : la Bibliothèque nationale (plus de 3 600), la bibliothèque d'Art et d'Archéologie (1 825), celle de la Sorbonne (plus de 820), ainsi que les bibliothèques Forney (plus de 760), de l'Arsenal (plus de 400), Mazarine (plus de 60), de la Faculté de médecine de Paris (294, et des centaines de fascicules) et de l'École des chartes (plus de 160), entre autres. Puis, au début des années 1950, l'administration des Domaines proposa le reliquat d'environ 300 000 livres récupérés, mais restés sans propriétaires, à la vente à bas prix à des bibliothèques. Dans cette sombre histoire, la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) est directement impactée. En effet, la bibliothèque d'Art et d'Archéologie, qui a reçu des ouvrages spoliés en dépôt, et la Bibliothèque centrale des musées nationaux, qui a largement acheté des ouvrages spoliés aux ventes des Domaines, sont deux des fonds

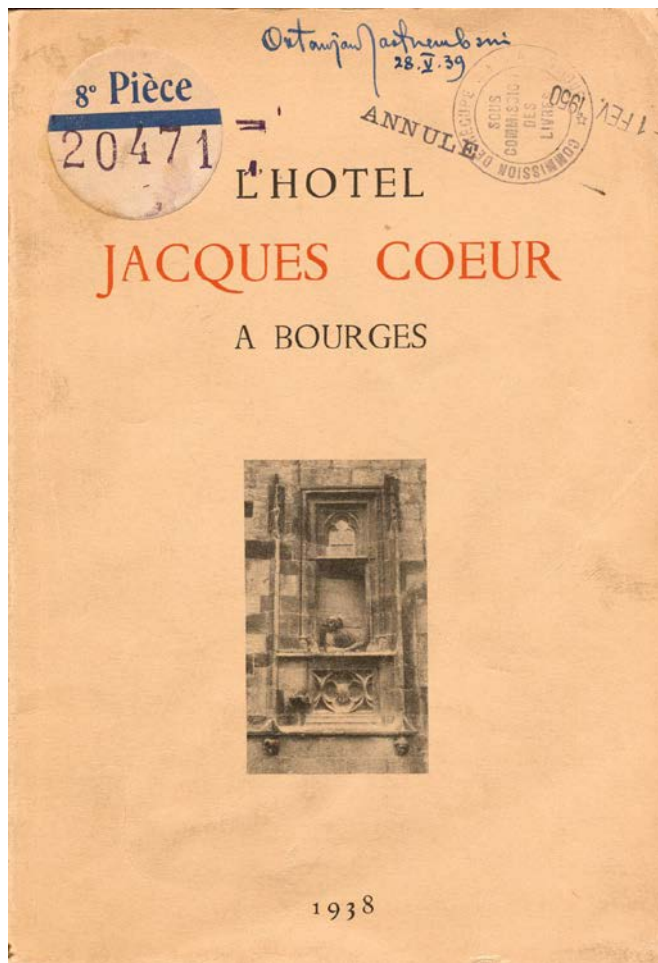
constitutifs de celle de l'INHA, qui a, de fait, hérité d'environ 3 000 documents issus de la récupération d'après-guerre. Souhaitée par Éric de Chasse, directeur général de l'INHA, la mission de repérage systématique dans les collections fut conduite pendant deux ans par Juliette Robain et Stefano Sereno. Mais la tâche était loin d'être aisée ! Outre les disparitions du fait de désherbages de doubles et des difficultés d'identification des catalogues de vente et fascicules de périodiques, ce travail s'est révélé particulièrement délicat pour les ouvrages mis en dépôt, qui, concernant ceux de l'INHA, furent inscrits à l'inventaire en 1964 et reçurent une cotation ne les distinguant plus dans l'ensemble des collections. Un sort particulier, au contraire, fut réservé aux 2 140 œuvres d'art en dépôt dans les musées, estampillées dès 1950 par le sigle distinctif «MNR» (Musées nationaux récupération), et réunies dans un catalogue particulier les rendant imprescriptibles.

NUMÉROS	NOMS DES AUTEURS	TITRES DES OUVRAGES	FOL.	EE.	EXEMPLAIRES LOCALES			PROVENANCES
					NUMÉRO	DATE	REMARQUES	
44.133	Wille (Suid)	The Wille Gallery. A selection of the best pieces of the late Sir David Wille, including his Spanish and Oriental sketches. With notes biographical and critical - London, and London. George Tames, s.d. 43 p. 16 cm. pl. 1 portrait en frontispice.	35	1/2 ed.	1	2478		Acq. Récupération 1951.
44.134	Fontenay (H. Anst.)	Méthodes pour apprendre le dessin. On l'on donne les règles générales de ce grand art, et des règles de son en premier la commission et d'16 p.	25	ed.	1			

Registre d'inventaire de la BCMN de 1951, avec les achats aux Domaines signalés dans la colonne Provenance par «Acquisition] Récupération, 1951», bibliothèque de l'INHA, archives.

Des traces à l'intérieur

Plusieurs des ouvrages identifiés gardent encore les stigmates de la spoliation sur leurs pages, dans lesquelles on relève notamment les acronymes «ERR», désignant l'organisme nazi chargé des spoliations (l'Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg), ou bien «Tzb» pour leur attribution au monastère de Tanzenberg, haut lieu de formation pour l'élite nazie en Autriche. D'autres ouvrages ont subi après leur spoliation des tentatives d'anonymisation de leur provenance : ex-libris volontairement arrachés, gommés ou recouverts par des bandelettes de papier collées. C'est le cas par exemple du livre de Karl Voll, *Memling : Des Meisters Gemälde in 197 Abbildungen* (1909), auquel la bandelette décollée de l'ex-libris en 2020, lors du travail d'identification, permit de révéler le nom de son propriétaire spolié, Harry Seligsohn.



Ex-libris du peintre Oktawian Jastrzembki sur l'ouvrage L'Hôtel Jacques Cœur à Bourges (1938), recouvert du tampon de la sous-commission des livres à la Commission de récupération artistique, «annulé» le 1er février 1950, bibliothèque de l'INHA, fonds BAA, 8e Pièce 20471.

Une course contre le temps

Sur le catalogue numérique de l'INHA, 1 224 «documents spoliés» sont clairement signalés au sein des collections, dont 649 identifiés parmi les 1 825 dépôts d'après-guerre, et 522 parmi les achats aux Domaines. Certains des ouvrages provenant des dépôts d'après-guerre pourront éventuellement connaître des procédures de restitution tels que L'Hôtel Jacques Cœur à Bourges (1938), comportant sur sa couverture le nom manuscrit du peintre exilé Oktawian Jastrzembki. En revanche, ceux issus des achats aux Domaines sont encore soumis à l'inaliénabilité des collections inscrite dans le Code du patrimoine, interdisant par exemple, à ce jour, de restituer à d'éventuels ayants droit l'ex-libris de la biographie de Bernardino Luini par Pierre Gauthiez (1905) spolié à Hélène Paraf, morte en déportation avec son mari Henri Albert Kahn, en 1943 à Auschwitz. Face à cette course contre le temps plus de soixante-quinze ans après les faits, l'INHA travaille en lien étroit avec la Mission de recherche et de restitution des biens culturels spoliés entre 1933 et 1945, dirigée au ministère de la Culture par David Zivie. En 2013, le journaliste Philippe Sprang demandait à l'État de «réunir sur une même liste unique ces ouvrages dont il a la garde, [...] accessible au grand public». Mais avant cela, c'est sans doute l'état du droit actuel sur l'inaliénabilité en cas de spoliation avérée qu'il faudrait modifier, pour reconnaître les victimes et «tenter de réparer, comme le souligne Stefano Sereno, les injustices subies par les personnes et institutions

persécutées».

ET LES AUTRES BIBLIOTHEQUES ?

«Nous espérons que toutes les bibliothèques concernées inséreront l'origine de ces documents, [...] parce que cette particularité d'origine, témoin des horreurs de la Seconde Guerre mondiale et de l'histoire de la Shoah, se doit d'être connue de tous.» C'est en ces termes qu'en 2015 la conservatrice Martine Poulain, directrice de la bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art de 2002 à 2013, invita les bibliothèques françaises à réexaminer leurs fonds à l'aune des recherches sur l'histoire des spoliations durant la Seconde Guerre mondiale. Plusieurs d'entre elles avaient réalisé ce travail systématique, notamment la bibliothèque Mazarine dès 2012, la Bibliothèque universitaire des langues et civilisations à partir de 2014, la BnF de 2013 à 2019 – cette dernière ayant ainsi pu identifier environ 70 % des dépôts d'après-guerre dans ses collections. Récemment, la bibliothèque Forney a elle aussi identifié 369 documents spoliés sur ses 761 dépôts d'après-guerre. Suite à ces travaux, certaines bibliothèques ont pu réaliser des restitutions, comme la bibliothèque de l'Arsenal (BnF), qui a rendu en mars 2017 un ouvrage portant en dédicace le nom de son propriétaire spolié et assassiné, le philosophe Victor Basch. Le Mémorial de la Shoah propose désormais une base de données, réalisée par Martine Poulain et nommée «Bibliothèques spoliées», qui permet une recherche par nom de personne ou d'institution spoliée. Depuis septembre dernier, c'est la bibliothèque de l'INHA qui parachève son programme d'identification dans ses collections.